

LES CAHIERS DE SOS VILLAGES D'ENFANTS

**Le devenir adulte au prisme
d'une recherche par les pairs :**

un voyage en protection de l'enfance

 **SOS VILLAGES
D'ENFANTS
FRANCE**

 **UPEC**
UNIVERSITÉ
PARIS-EST CRÉTEIL
VAL DE MARNE
Connaissance - Action

 **ONED**
Observatoire National
de l'Enfance en Danger



SOMMAIRE

- 03 Éditorial
- 04 Présentation des acteurs de la recherche et des cahiers SOS
- 06 Protection de l'enfance : devenir adulte sans transition
- 09 Vers un renouvellement des formes de connaissance
- 13 Photo-discussion : des récits teintés de fortes ambivalences
- 16 Des liens redéfinis, des modalités d'accompagnement en question
- 24 La stabilité, une réalité fuyante
- 26 Scolarité : des parcours écourtés, des ambitions contrariées
- 28 Paroles et recommandations des jeunes chercheurs pairs
- 31 Synthèse des recommandations

Les Cahiers de SOS Villages d'Enfants

Editeur : SOS Villages d'Enfants, 6 cité Monthiers, 75009, Paris ;
01 55 07 25 25 - E-mail : contact@sosve.org - www.sosve.org



Directeur de la publication : Gilles Paillard / **Rédacteurs :** Sylvie Delcroix, Pierrine Robin, Bénédicte Goussault, Marie-Pierre Mackiewicz / **Ont également participé à ce numéro :** Marianne Brivet, Gilles Meunier, Isabelle Moret, Gilles Paillard, et Assia Taoufik / **Remerciements à :** tous les membres du comité de pilotage de la recherche « Des jeunes sortant de la protection de l'enfance font des recherches sur leur monde », aux jeunes chercheurs pairs et aux enquêtés / **Photo de couverture :** SOS Archives / **Photos :** Fotolia.com (diego1012, Orlando Florin Rosu, fotomek, andreykr, Axel Bueckert, rupbilder, Africa Studio, emmi), Katerina Ilievska, Sonia, SOS Archives, SOS Villages d'Enfants / **Maquette :** Valère Specque / **Impression :** Morault / **Date de parution :** Novembre 2015. ///

Tous droits réservés à SOS Villages d'Enfants, toute reproduction totale ou partielle du présent numéro est formellement interdite.

La recherche qui fait l'objet de ce cahier SOS a reçu le soutien de l'Observatoire National de l'Enfance en Danger (ONED)

ÉDITORIAL

Par et pour les jeunes



SOS Villages d'Enfants est fortement engagée dans la promotion et la défense des droits de l'enfant. C'est le point commun à l'ensemble de ses actions et programmes, qu'il s'agisse de la prise en charge dans le cadre du placement, de l'accès à l'éducation ou à la santé, ou encore du travail avec les familles.

Notre association s'attache particulièrement à la mise en œuvre de l'article 12 de la Convention internationale des droits de l'enfant : offrir aux enfants et aux jeunes la possibilité de donner leur avis sur les décisions les concernant. Expression, participation : ces nouveaux « Cahiers SOS » témoignent de cette préoccupation majeure et je suis très heureux de vous les présenter.

En tant qu'acteur du champ de la protection de l'enfance, SOS Villages d'Enfants est bien sûr fortement interpellée par la situation d'extrême fragilité, au moment crucial du passage de l'enfance à l'âge adulte, des jeunes issus du placement. Nous mesurons pleinement la responsabilité qui est la nôtre pour les accompagner dans les meilleures conditions sur le chemin de l'autonomie. C'est pourquoi le dispositif socio-éducatif des villages d'enfants SOS intègre cette dimension dès l'admission de l'enfant.

La démarche participative que nous favorisons s'inscrit tout naturellement dans l'amélioration de ce processus d'autonomisation. Elle permet à chaque jeune d'être force de proposition, acteur de son parcours, et aux professionnels de faire évoluer leurs pratiques d'accompagnement. La recherche par les pairs *Les jeunes sortant de la protection de l'enfance font des recherches sur leur monde* est à cet égard emblématique.

Portée par l'Université Paris Est Créteil, cette recherche est le fruit d'un partenariat avec SOS Villages d'Enfants, les Apprentis d'Auteuil, les départements du Val de Marne et des Hauts de Seine. Elle a bénéficié du soutien de l'ONED. Co-élaborée avec des jeunes sortant de la protection de l'enfance, elle met à contribution leurs savoirs et leurs expériences et s'appuie sur la richesse de leurs analyses pour faire apparaître, dans toute sa complexité, cette période de transition.

J'ajouterai que les jeunes chercheurs pairs qui ont contribué à cette étude ont aussi participé à l'audition menée par Madame la secrétaire d'Etat chargée de la Famille, de l'Enfance, des Personnes âgées et de l'Autonomie autour du nouveau projet de loi sur la protection de l'enfance.

Nous espérons que la publication de ces « Cahiers SOS » permettra une meilleure compréhension des enjeux. La prise en compte des recommandations évoquées représenterait ainsi une avancée véritablement significative, dans l'intérêt des jeunes.

Gilles Paillard
Directeur général de SOS Villages d'Enfants

PRÉSENTATION DES ACTEURS DE LA RECHERCHE ET DES CAHIERS SOS

L'implication de chaque acteur dans ce projet, porté par l'Université Paris Est Créteil, qu'il s'agisse des chercheuses et des étudiantes de cette université, des financeurs et partenaires ou des jeunes chercheurs pairs, n'est pas le fruit du hasard. C'est aussi ce qui explique que chacun ait accepté de changer son regard, de décaler sa posture pour produire de nouvelles formes de connaissance.

La recherche par les pairs, dont ces pages livrent une présentation synthétique, intervient tandis que, en France, les recherches-actions participatives bénéficient d'un intérêt grandissant, après avoir longtemps fait l'objet d'une forme de scepticisme de la part de la communauté scientifique. Ce projet, issu d'une collaboration entre une chercheuse de l'Université Paris Est Créteil (UPEC), Perrine Robin, et une conseillère technique de SOS Villages d'Enfants, Sylvie Delcroix, est né d'une rencontre avec des jeunes de plusieurs pays européens engagés dans un projet similaire¹. Il a ensuite fédéré plusieurs partenaires, SOS Villages d'Enfants, les Apprentis d'Auteuil et les conseils départementaux des Hauts-de-Seine et du Val-de-Marne et il a obtenu un soutien de l'Observatoire National de l'Enfance en Danger (ONED). L'équipe de recherche a été renforcée par la présence de Marie-Pierre Mackiewicz et Bénédicte Goussault, chercheuses enseignantes de l'UPEC, ainsi que celle de deux étudiantes de master II, Adeline Boulous et Anais Dassy.

Les financeurs et partenaires se sont inscrits dans cette recherche car celle-ci rejoignait l'une de leurs préoccupations, la prise en compte du point de vue des jeunes dans l'élaboration de leurs politiques et pratiques d'accompagnement social : « *Nous voulons faire du soutien à l'autonomisation des jeunes accompagnés un axe de travail majeur pour les années à venir. Or, au-delà de la protection immédiate des mineurs et jeunes majeurs, il s'agit de les aider à préparer au mieux leur vie adulte, en dépit des fragilités inhérentes à leur histoire personnelle. Nous espérons que cette recherche portée par les personnes elles-mêmes concernées permettra de cerner de manière plus fine et réa-*

liste les besoins et les attentes des jeunes sortant de nos dispositifs de protection de l'enfance », explique Sonia Chastenet, Chargée de mission à l'Observatoire départemental de la protection de l'enfance des Hauts-de-Seine.

Les partenaires se rejoignent également autour de préoccupations quant aux conditions de l'accès à l'autonomie après une mesure de protection. Des résultats de recherche tout autant que les perceptions des professionnels montrent que « *la période de la sortie est complexe, y compris pour ceux qui n'ont pas eu de difficulté à s'insérer dans le monde du travail. Les jeunes anciens évoquent la difficulté de passer d'un « cocon » de la vie en institution à une vie autonome. Notre engagement dans ce projet de recherche correspond aussi à une crainte associative que, dans un contexte de crise économique, l'accès à l'autonomie devienne encore plus compliqué pour les jeunes issus de la protection de l'enfance. Il existe en effet un décalage frappant entre la réalité sociale française (retard à l'autonomie, importance de la famille pour l'accompagnement des jeunes vers l'autonomie...) et l'exigence du système et des professionnels vis-à-vis des jeunes accueillis en protection de l'enfance. Avec l'idée que l'insertion professionnelle soit atteinte en dernière extrémité à 21 ans, parfois même au détriment de leurs souhaits d'orientation professionnelle...* » indique Sylvie Delcroix, Conseillère technique de SOS Villages d'Enfants.

Les chercheuses en titre qui ont accompagné les chercheurs pairs ont des parcours différenciés mais une préoccupation commune autour du passage d'un enfant objet à un enfant sujet acteur de la recherche. A la fois garantes de l'expérience collaborative et actrices du « jeu relationnel », elles ont dû réajuster leurs postures pour permettre à la recherche de produire des connaissances nouvelles. Il s'est agi pour elles de former les chercheurs pairs à des méthodes de travail mais d'être disposées à les voir évoluer

1 Ce projet porté par SOS Villages d'Enfants International et le NCAS (National Care Advisory Service), associant l'Albanie, la Finlande, la Pologne et la République tchèque, a bénéficié du soutien de l'Union européenne. Les principaux résultats ont fait l'objet d'une publication en 2012 : *When care ends : lessons from peer research*.

en fonction des besoins et des expériences de vie, des réflexions et des ressentis ; elles ont dû accompagner tout en laissant faire et accepter de voir remises en cause certaines de leurs pratiques. « *Cette recherche nécessite un réajustement de posture que je n'avais jamais rencontré auparavant et qui me semble riche d'enseignements. Considérer que nous sommes les uns et les autres des chercheurs à part égale, et complémentaires, crée des relations égalitaires entre au moins deux générations* » ajoute Bénédicte Goussault, Maître de conférence à l'UPEC.

Quant aux jeunes chercheurs pairs, leur engagement n'a pas toujours été une démarche simple comme l'évoque l'une d'entre eux : « *Ma participation à ce projet n'a pas été, dès le départ, une évidence. En effet, accepter d'y participer induisait inéluctablement, pour moi, d'accepter de revenir sur ma propre histoire et mon propre vécu au sein d'une institution* ». Mais le souhait de comprendre pourquoi eux avaient connu des trajectoires plutôt positives alors même que nombre de leurs camarades, ou parfois même leurs frères et sœurs, avaient eu des parcours plus difficiles a été plus fort que ces réticences. Ils se sont finalement mobilisés dans ce projet et engagés personnellement avec le désir de faire évoluer les dispositifs et les pratiques : « *... le but c'est ça : de faire avancer les choses. De dire, il y a des problèmes, on n'est pas des jeunes à problèmes, non, il y a des problèmes dans le système, des failles, et on est là pour faire avancer ... c'est pas une invention quoi, c'est des trucs qu'on a vécus, on a des témoignages avec ces jeunes qu'on a en face de nous et qui l'ont aussi vécu ...* ».

Ce cahier donne un aperçu du travail de recherche accompli sur la transition à l'âge adulte au prisme d'une recherche par les pairs qui a fait l'objet d'une synthèse et d'un rapport en ligne, par les chercheuses, sur le site de l'ONED en décembre 2014* : « *Des jeunes sortant de la protection de l'enfance font des recherches sur leur monde : une recherche par les pairs sur la transition à l'âge adulte au sortir de la protection de l'enfance* »

Ces Cahiers, rédigés par SOS Villages d'Enfants en collaboration avec l'équipe de recherche de l'UPEC, reprend les principaux résultats de la recherche, la structure et l'argumentaire du rapport, tout en cherchant à les rendre plus facilement accessibles, ce qui nécessite un travail de simplification important, dont SOS Villages d'Enfants assume la responsabilité.

Une première partie des Cahiers reprend les principaux éléments du rapport de recherche relatifs au contexte de la sortie de la prise en charge. Une seconde partie vise à présenter la méthode utilisée dans cette recherche. Une troisième partie reprend certains éléments de la photo-discussion utilisée par l'équipe de recherche pour évoquer la transition à l'âge adulte. Une quatrième partie, très proche du rapport, s'intéresse à l'aspect relationnel de la transition et aux parcours de transition à l'âge adulte. Les cinquième et sixième parties présentent un focus sur deux thématiques, travaillées plus en détails dans le rapport, celles de la stabilité et de la scolarité. Enfin, une dernière partie donne la parole aux jeunes chercheurs pairs pour présenter les recommandations élaborées par le collectif de recherche.

* www.oned.gouv.fr/system/files/ao/ao2012_robin_rf.pdf

Ce travail a aussi fait l'objet de récentes publications par l'équipe de recherche :

Pierrine Robin, Marie-Pierre Mackievicz, Bénédicte Goussault et Sylvie Delcroix, 2015, **Une recherche par les pairs en protection de l'enfance : vers le renouvellement des formes de connaissance en contexte de disqualification**, Les recherches actions collaboratives, une révolution silencieuse, Philippe Lyet, Anne Gillet, Alexandre Moine, Sandrine Petit, Nathalie Ponthier, Pascale Sturla-Bordet, Aubeline Vinay, Christophe Zander (dir), Presses de l'EHSP.

Pierrine Robin, Marie-Pierre Mackievicz, Bénédicte Goussault et Sylvie Delcroix, 2015, **Une recherche par les pairs en protection de l'enfance : l'aventure humaine et sensible d'acteurs hybrides en transformation**, Les recherches actions collaboratives, une révolution silencieuse, Philippe Lyet, Anne Gillet, Alexandre Moine, Sandrine Petit, Nathalie Ponthier, Pascale Sturla-Bordet, Aubeline Vinay, Christophe Zander (dir), Presses de l'EHSP.

Pierrine Robin, Marie-Pierre Mackievicz, Bénédicte Goussault et Sylvie Delcroix, 2015, **Le « lost in translation » ou les supports d'identificateurs en protection de l'enfance, vus au travers d'une recherche par les pairs**, Carl Lacharité, Catherine Sellenet et Claire Chamberland, La protection de l'enfance, la parole des enfants et des parents, Québec, Presses Universitaires du Québec, p. 65-76.

Pour plus de renseignements sur cette recherche, merci de contacter l'équipe de recherche : pierrine.robin@u-pec.fr

PROTECTION DE L'ENFANCE : DEVENIR ADULTE SANS TRANSITION

Si l'horizon tarde à se dégager pour l'ensemble des jeunes Français, les jeunes sortant de la protection de l'enfance doivent se projeter plus vite que ceux qui n'ont pas eu à être protégés, sans le plus souvent pouvoir bénéficier du soutien de leur famille.



Depuis le milieu des années 1970, c'est une tendance qui ne se dément plus : les jeunes Français entrent de plus en plus tardivement dans l'âge adulte. Malgré un rehaussement significatif des niveaux de qualification, la dégradation du marché du travail a aggravé les difficultés d'une insertion professionnelle stable pour toute une génération. En 2014, le taux de chômage des jeunes de moins de 25 ans était ainsi de 24%¹. Entre 2008 et 2010, seuls 37% des jeunes de 18 à 25 ans ne vivaient pas chez leurs parents², alors qu'entre 2005 et 2007 cette proportion était de 44%. Une période d'indétermination qui fait largement reposer la gestion de cette phase de transition sur les familles, dans un pays où le régime de protection sociale s'engage à soutenir les familles qui aident leurs enfants mais attribue en revanche très peu d'aides directes aux jeunes.

UNE EXIGENCE D'IMMÉDIATÉTÉ

La question ne se pose bien sûr pas dans les mêmes termes pour les jeunes sortant des institutions de la protection de l'enfance, qui ne peuvent le plus souvent pas compter sur l'exercice de la solidarité au sein de leur famille. Les pouvoirs publics, qui ont joué à leur endroit un rôle de suppléance familiale lorsqu'ils étaient enfants, ont une responsabilité particulière à leur égard. Mais n'en attendent pas moins d'eux une autonomie pleine et entière à partir de 18 ans, et au plus tard à 21 ans, c'est-à-dire de façon

bien plus précoce que pour les jeunes n'ayant pas eu à être protégés. Une exigence d'immédiateté qui s'appuie sur des seuils d'âge et s'inscrit dans une logique de responsabilisation des plus vulnérables, dans un contexte de durcissement économique et social qui amplifie les problématiques d'insertion socio-professionnelle.

Les jeunes en fin de mesure de protection doivent donc faire face à toutes les transitions en même temps, plutôt que dans un processus graduel d'autonomisation : ils sont tout à la fois enjoins de trouver un travail et d'accéder à un logement alors qu'ils disposent de moins de ressources. Insécurisés, fragilisés à plusieurs titres, ils peuvent alors cumuler des problèmes de formation, d'insertion, de logement et de santé, qui génèrent des situations de détresse psychologique, des problèmes d'identité et de citoyenneté, les empêchant de se projeter dans la vie adulte.

UNE AIDE CONDITIONNELLE AUX JEUNES MAJEURS

S'il existe des mesures d'accompagnement pour les jeunes adultes « *connaissant des difficultés susceptibles de compromettre gravement leur équilibre* »³, qui peuvent donc s'appliquer aux jeunes en fin de mesure de protection, celles-ci restent limitées dans le temps à l'image du contrat jeune majeur (qui s'achève à la date anniversaire des 21 ans au plus tard). Elles ont par ailleurs tendance à s'adresser aux jeunes les plus à même de s'insérer et non à ceux les plus en difficulté. En effet, la signature d'un contrat jeune majeur implique d'être en capacité de s'engager sur un projet et de pouvoir s'y tenir.

Par ailleurs, le système d'accompagnement à l'âge adulte des jeunes sortant de la protection de l'enfance est marqué par une réelle hétérogénéité dans les politiques et les pratiques d'accompagnement des conseils départementaux, qui risque encore de s'amplifier avec les difficultés financières auxquelles ils sont confrontés.

¹ Eurostat

² Source étude DREES n°867, février 2014

³ Article L222-5 du CASF

DEVOIR DE PROTÉGER, OBLIGATION D'INSÉRER

Autre motif de préoccupation, l'inadéquation qui existe entre l'accès à l'âge adulte et le moment où les jeunes pourront compter parmi les bénéficiaires des dispositifs d'aide. Avec une fin de prise en charge fixée au plus tard à 21 ans et des conditions d'accès aux minima sociaux très restrictives jusqu'à 25 ans, auxquelles s'ajoutent des âges et des conditions spécifiques d'entrée dans les dispositifs d'aide à la formation ou à l'insertion, des effets de seuil et d'éviction menacent l'insertion des jeunes les plus vulnérables.

En outre, la discontinuité est forte entre le temps de la minorité où l'enfant est considéré comme un être à protéger et le temps de la majorité où il devient un être à insérer à tout prix dans des délais qui lui sont impartis, parfois au mépris de sa protection. On note, d'une part, un décalage entre la proposition faite aux jeunes de se construire dans un milieu supplétif durant la minorité et, d'autre part, l'injonction à « faire seul » en fin de prise en charge, sans qu'ils aient réellement eu l'occasion d'exercer cette autonomie durant leur parcours dans l'institution. De même, après une « surprotection » des enfants par rapport à leur milieu familial d'origine, à la majorité, les jeunes y sont de nouveau exposés sans y avoir été réellement préparés. L'objectif d'atteindre l'autonomie « au pas de charge » semble relever d'une vision quelque peu simplificatrice d'une « autonomie sans dépendance », en décalage avec une réalité sociale où, à l'inverse, l'autonomie se construit dans un système de multiples dépendances. Le risque est alors de laisser chaque individu seul et démuni face à la responsabilité de ses échecs et de ses réussites.

Jeunes en fin de mesure de protection Un rapport de l'ONED

L'Observatoire national de l'enfance en danger (ONED) a édité, au mois de janvier 2015, « *La préparation et l'accompagnement des jeunes en fin de mesure de protection* » un rapport d'étude coordonné par Flore Capelier. Un travail qui rappelle que le passage à l'âge adulte est une période qui varie selon le parcours et la personnalité de chaque individu. Mais qui reste en revanche toujours un temps de développement pendant lequel le jeune demeure un adulte en devenir et, qui à ce titre, a besoin de soutien.

Le rapport note ainsi que la valorisation de l'indépendance contraste avec le besoin d'aider les jeunes à rompre leur isolement et à se constituer un réseau. La valeur centrale de l'accompagnement est alors « l'interdépendance » plus que « l'indépendance ».

Dans la conclusion de ce rapport, les raisons de la complexité de la question de l'accompagnement des jeunes majeurs sont rappelées :

- > La notion d'autonomie est elle-même difficile à saisir puisqu'elle combine les dimensions fonctionnelle, cognitive et affective ;
- > L'aide est conçue pour s'adresser à des adultes à part entière alors même que nombre de ces jeunes sont dans une situation de vulnérabilité et manquent de soutien familial ;
- > Les besoins des jeunes peuvent être très différents mais les plus en difficulté n'entrent pas dans les conditions posées ;
- > Enfin, de nombreux acteurs prennent part à la mise en œuvre de l'aide aux jeunes majeurs : divers professionnels mais aussi différentes institutions, au niveau local comme au niveau national - et leur coordination est un réel enjeu.

Le rapport est en ligne sur le site de l'ONED :
www.oned.gouv.fr/system/files/publication/20150126_jm_web.pdf

VERS UN RENOUVELLEMENT DES FORMES DE CONNAISSANCE

La démarche qui consiste à associer un groupe de jeunes sortant de la protection de l'enfance à toutes les étapes d'une recherche les concernant se révèle fertile. Et creuse différemment le sillon des connaissances à la fois sur le devenir adulte au sortir d'une mesure de protection et sur les paradoxes de la prise en charge.



Même si elles ont longtemps été considérées comme illégitimes, les recherches collaboratives associant des enfants et des jeunes sont aujourd'hui mieux acceptées. Cependant, on observe que la participation des jeunes dans cette démarche de recherche est souvent limitée à un rôle d'informateurs ou d'intervieweurs.

Plus rares sont les recherches qui associent les enfants et les jeunes à la construction des questions de recherche, les laissent juges du choix de la méthode d'enquête ou les impliquent dans le comité de pilotage de la recherche. Ce fut le cas du collectif scientifique qui, pendant deux ans et demi, de juillet 2012 à décembre 2014, a rassemblé partenaires (cf infra présentation des acteurs de la recherche et des Cahiers SOS) et chercheuses universitaires pour mener le projet de la recherche par les pairs intitulée « *Les jeunes sortant de la protection de l'enfance font des recherches sur leur monde* ».

Le groupe de 13 « jeunes chercheurs pairs », âgés de 18 à 29 ans, a été constitué sur la base du volontariat. Tous ont connu une expérience longue en protection de l'enfance dans différentes institutions et modes de prise en charge (foyers, familles d'accueil, villages d'enfants) et ils ont des niveaux d'études variés. Certains sont sortis du cadre de la protection

de l'enfance depuis quelques années ou quelques mois tandis que d'autres bénéficient toujours d'aides (contrat jeune majeur notamment). Les participants à la recherche ne sont donc pas tous au même stade de l'élaboration et de la reconstruction d'une histoire en protection de l'enfance.

DES CONNAISSANCES NOUVELLES ET SPÉCIFIQUES

La particularité méthodologique de ce projet est d'être basé sur une implication forte des jeunes chercheurs. Ceux-ci ne sont plus seulement informateurs ou intervieweurs, mais co-chercheurs et partenaires à part entière. Le dispositif implique les pairs depuis la construction de la problématique et des méthodes de recherche jusqu'à l'analyse et l'interprétation des données, phases qui leur sont généralement confisquées. La recherche émet l'hypothèse que la situation de parité permet d'accéder à la complexité et à la pluralité des réalités sociales au moment de la transition à l'âge adulte. Elle met par ailleurs à jour la perception subjective de cette période qui peut revêtir des appréhensions différentes selon les entretiens comme au fil d'un même entretien.

UN DON CONTRE DON

Les jeunes se sont rapidement glissés dans la posture de chercheur, comme si une parole trop longtemps entravée laissait place à un fort désir d'informer, de sensibiliser et de peser sur les décideurs pour améliorer les « choses », imaginer de nouvelles formes d'accompagnement. Les entretiens ont vite témoigné d'une très forte dimension d'échange dans la relation d'enquête. Echanges autour des situations, échanges de conseils, négociations autour des thématiques et des méthodes de l'enquête, comparaison des parcours, tantôt pour faire consensus, tantôt pour s'opposer sur la perception du dispositif d'aide...

Les relations entre enquêteurs et enquêtés, faites de proximité, de compréhension, de confiance et d'em-

Une enquête de terrain

L'enquête s'est déroulée auprès de 36 jeunes de 16 à 26 ans, encore en placement ou sortis du dispositif. Les chercheurs pairs ont fait le choix de ne pas accéder aux enquêtés uniquement par les listes de contact données par les partenaires, par crainte que les enquêtés aient été trop soigneusement choisis, mais en utilisant aussi leurs propres réseaux. L'objectif était d'avoir accès à d'autres types de situations et notamment celles de jeunes qui ne sont plus en contact avec les institutions. Les entretiens se sont déroulés dans différents lieux, au domicile, dans un café, au sein d'une institution...



pathie - de même que l'implication des chercheurs pairs dans l'élaboration des outils de collecte - ne sont pas étrangères à cette mise en circulation d'expériences et de ressentis. Ce dispositif relationnel a nourri la réflexivité et servi de supports aux interactions entre les enquêteurs et leurs enquêtés. Ainsi en est-il du choix de conduire l'entretien en suivant une trame de « discussion » pour accentuer la dimension d'échanges et minimiser la dimension « d'enquête » ; ou encore du recours à une photo-discussion pour faciliter la parole par la médiation de photographies et/ou images symboles. Le protocole d'enquête retenu et la logique conversationnelle qu'il induit, témoignent de la volonté forte des jeunes chercheurs

pairs de faire émerger la parole d'enquêtés qu'ils savent méfiants à raconter leurs parcours.

DES DÉBATS D'ÉGAUX

Les enquêtés soulignent d'ailleurs souvent, en fin d'entretien, que le fait d'être face à un interlocuteur proche en âge, et surtout qui a vécu une situation similaire à la leur, facilite la possibilité de se raconter et a même parfois été la condition *sine qua non* de leur participation à l'enquête. Cela a en outre permis aux enquêtés de sortir d'un discours rebattu ou édulcoré, mobilisé de façon automatique à l'attention des

Le profil des enquêtés

UN PANEL ÉQUILIBRÉ ET DIVERSIFIÉ

- > 15 femmes et 21 hommes
- > Des jeunes âgés de 16 à 26 ans
- > 13 jeunes bénéficient encore d'une mesure (dont 8 contrats jeune majeur)
- > Ils ont connu des modes d'accueil diversifiés, principalement foyers (ou MECS) et familles d'accueil et plus rarement village d'enfants ou lieu de vie.

DES PARCOURS PLURIELS

De l'entrée dans le dispositif...

- > Entrée précoce avant 6 ans et parcours longs (9 jeunes), une majorité ayant connu deux lieux d'accueil ;
- > Entrée entre 6 et 13 ans et parcours intermédiaires (9 jeunes), une majorité ayant connu de multiples lieux d'accueil (plus de 4) et des allers et retours entre ces derniers et leur famille ;
- > Placement tardif à partir de 14 ans (16 jeunes), une majorité ayant connu deux lieux d'accueil.

... à la sortie

- > Tous les jeunes de plus de 18 ans, sauf deux, ont bénéficié ou bénéficient d'un contrat jeune majeur ;
- > Tous, sauf une, ont une activité : études ou formation (23 jeunes), pour la plupart en alternance (13), ou emploi (12) ;
- > Des jeunes de plus de 18 ans diplômés : 9 jeunes sont titulaires du BAC ou d'un diplôme de niveau BAC +2 ou 3, 9 jeunes ont obtenu un BEP ou un CAP.

« psys » ou des « éducateurs » comme ce fut souvent le cas, de leurs propres dires, pendant la période de prise en charge. Il ne s'agit plus ici simplement de dire, de raconter mais de partager avec quelqu'un à qui l'on peut se fier, assuré qu'il fera bon usage de ce qui lui est transmis. La collaboration induit une réciprocité qui permet de rompre l'isolement et amène chercheurs pairs et enquêtés à prendre conscience que leurs situations, aussi difficiles soient-elles, ne sont pas uniques mais s'inscrivent dans une histoire collective.

De même, au sein du collectif de recherche, les chercheuses ont pu observer dans les premiers temps une réticence teintée de crainte de la part des jeunes chercheurs pairs d'être à la fois objets d'étude et acteurs de la recherche. Une forme de distance voire de méfiance qui s'est progressivement estompée à mesure que les jeunes prenaient une place centrale dans le processus de recherche.

De plus, on le verra plus loin dans ces Cahiers, la prise de parole des jeunes chercheurs pairs autour de la recherche peut permettre de changer les représentations, en faisant notamment état de ces faiblesses qui peuvent devenir des forces, comme la capacité de s'adapter à différents contextes, de résister à l'adversité, de se transformer...

PHOTO-DISCUSSION : DES RÉCITS TEINTÉS DE FORTES AMBIVALENCES

Parmi les outils de l'enquête, les chercheurs pairs ont choisi une photo discussion basée sur une série de photographies et d'images symboles. Une sélection établie collectivement et associée à des mots clés pour évoquer le passage à l'âge adulte avant et après la sortie du dispositif. Extraits.



Les photos sélectionnées sont au nombre de 16. Choies par les chercheurs pairs et associées à des mots clés (liberté, renaissance, transition forcée, chute, abandon...), elles expriment l'ensemble des représentations du passage à l'âge adulte. Elles témoignent aussi de toute l'ambivalence des sentiments des jeunes enquêtés, entre envie de prolonger le temps de l'accueil et désir de s'émanciper du système de protection, crainte de la sortie et soif de changement, reconnaissance et ressentiment pour le milieu supplétif... Tandis qu'on observe que certaines images choisies par les chercheurs pairs pour leur valeur négative sont réinterprétées de manière positive par les enquêtés. Et que les représentations du devenir adulte sont évolutives et varient en fonction de l'âge et de l'accompagnement perçu, selon que les jeunes se sont sentis accompagnés vers la sortie ou que celle-ci ait donné l'impression d'improvisation.



LA CHUTE OU L'ABANDON

Un homme en pousse un autre dans le vide. « À la fin de la prise en charge, on a cette impression d'être poussé dans le vide, il faut s'autogérer ; c'est aussi l'envie de pousser son éducateur dans le vide », Chercheur pair.

La chute est une métaphore violente pour

exprimer son désarroi face à la brutalité du terme du contrat jeune majeur à 21 ans au plus tard :

« A la place du « joyeux anniversaire » que l'on souhaite traditionnellement, les éducateurs sont venus vérifier, limite à 8 heures du matin, si j'étais prête à quitter ma chambre. Ces derniers disent qu'ils sont

là pour nous aider mais une fois que t'as 21 ans, et qu'ils ne touchent plus d'argent pour nous, ils nous chassent ! La veille de mes 21 ans, le ton était déjà donné : 'Tu dois être prête dès 9 heures', m'ont avertie les éducateurs ! Je trouve dommage que les institutions ne prennent pas le soin d'investir dans les projets professionnels des jeunes après la fin du contrat jeune majeur. C'est comme si l'accompagnement qui a duré tant d'années restait inachevé... », Chercheur pair.

LE POINT D'INTERROGATION

Ce sont ceux qui ont dépassé 18 ans qui ont majoritairement choisi cette photo. La photo est le plus souvent associée aux interrogations matérielles et pratiques et à l'anti-

icipation, avant la sortie du dispositif, de difficultés à venir : « Alors celle-là avec le point d'interrogation, parce que, même si j'appréhende ça bien, c'est quand même quelque chose... flou dans ma tête, quelque chose que je connais pas et que même si je le prépare et bah... il y a seulement quand j'y ferai face que je saurai et je sais que ça sera pas facile. Ça sera moins une partie de plaisir qu'ici, donc pour ça le point d'interrogation », (Elise¹, 19 ans, accueil tardif). Dans les discours apparaît aussi la crainte de ne pas y arriver seule, une fois sorti du dispositif : « Je me posais beaucoup de questions. Parce que j'avais peur de pas y arriver. J'avais peur de pas avoir mon boulot, de pas avoir mon appartement, de pas avoir... j'avais peur de plein de choses en fait... », (Camille, 23 ans). Ces interrogations ne s'épuisent pas à la sortie du dispositif, au contraire elles se renforcent et persistent : « Bah c'est que faire, comment faire, quoi faire ? C'est la question des questions, des questions tous les jours on s'en pose mais tout le temps, tout le temps, tout le temps, enfin voilà quoi. » (Véra, 22 ans).





LA BARQUE AU MILIEU DE RIEN OU LA SOLITUDE

Une barque vide, seule au milieu de l'eau, qui semble dériver, pour illustrer le sentiment de solitude au

moment de la sortie. Sentiment de solitude vis-à-vis de leurs pairs mais aussi vis-à-vis des institutions dans l'accompagnement à l'âge adulte. Si un placement long laisse supposer un réel accompagnement dans le passage à l'âge adulte, les jeunes, en choisissant cette image, révèlent la carence, voire l'absence, d'accompagnement par les institutions dans cette étape décisive. Une solitude sous-tendue par un manque de soutien humain, moral, matériel, financier.

« *L'impression d'être perdu et abandonné. C'est une image négative du passage à l'âge adulte, il fait froid, il n'y a plus personne* », Chercheur pair.



LES MAINS LIÉES QUI SE LIBÈRENT : ENCHAÎNEMENT OU LIBÉRATION ?

C'est une image forte d'attaches soit positives, de liens affectifs, soit négatives, de contraintes et

d'entraves. Pour Vera par exemple, elle illustre les choix contraints à l'âge adulte, l'obligation de s'en sortir seule et la solitude de la débrouille : « *Voilà, pas trop le choix et obligée de s'en sortir, comme on dit les pieds et les mains liés... après voilà, il faut s'en sortir et puis c'est tout quoi ! On est seul et on doit se débrouiller* ». Au contraire, Mélissa (22 ans, accueil tardif) se libère des liens, c'est-à-dire des règles et contraintes du placement : « *C'est les deux mains ... cordées qui se libèrent,*

quoi. C'est peut-être cette image qui représente le mieux la liberté, entre guillemets, du passage ». On observe ici toute l'ambivalence que représente le passage à l'adulte dans la diversité des discours des enquêtés et parfois à l'intérieur d'un même discours, tantôt perçu comme une libération, tantôt comme un abandon et une nouvelle solitude.

LES PIÈCES DANS L'ASSIETTE : LE MANQUE OU LES PETITS PLAISIRS ?



Pour les plus âgés, qui ont à gérer des budgets très serrés, qui

doivent faire très attention à leurs dépenses, cette photo peut illustrer la crainte de manquer d'argent. Pour d'autres, à l'inverse, elle signifie pouvoir enfin s'accorder des petits plaisirs, malgré le besoin de faire des économies : « *Ouais, je trouve que ... maintenant j'ai un peu plus d'argent, je peux profiter un peu plus, je peux faire des sorties. Qu'avant, même quand j'étais à M., je pouvais pas ... Tandis que là je me fais un peu plus plaisir. C'est la chose positive quoi. On se fait plaisir, tout en mettant de côté hein, bien sûr !* » (Pierre, 21 ans).

Pour autant, cette photo a été beaucoup regardée et commentée avant d'être finalement abandonnée au profit d'autres comme pour signifier que si les problèmes d'argent existent, s'il faut choisir ce que l'on veut exprimer, ce sont les questions de relations qui priment.

Le choix des chercheurs pairs, tant de cette méthode que des photos elles-mêmes pour soutenir les échanges, se révèle très fructueux. En effet, on s'aperçoit au fil des entretiens que les photos, évoquant de nombreuses facettes des représentations du passage à l'âge adulte tout en laissant place à l'ambivalence, ont permis de faire émerger une autre forme de parole, les jeunes ont pu exprimer des sentiments sans avoir à repasser par le filtre de leur propre histoire. D'autres mots et un autre éclairage de leurs vécus de cette période.

¹ Les prénoms des enquêtés ont été modifiés pour garantir l'anonymat

IV

DES LIENS REDÉFINIS, DES MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT EN QUESTION

Au moment de la sortie du système de protection, les jeunes sont intimement divisés entre plusieurs appartenances.

Leur autonomie relationnelle sera étroitement liée au sentiment d'avoir été accompagnés au moment de la sortie.



DES LIENS QUI ÉVOLUENT AVEC LE TEMPS

Les liens à l'âge adulte sont de fait étroitement liés au parcours des jeunes, à la fois en termes d'expérience avant le placement, d'âge d'entrée dans le système de protection et de continuité dans la prise en charge.

Ils sont dans le même temps fortement dépendants des modalités de l'accompagnement à la sortie, la nature de l'accompagnement pouvant les menacer ou au contraire les soutenir voire apporter d'autres supports.

A partir des 32 entretiens effectués au cours de la recherche, l'équipe de recherche a identifié une typologie qui permet de dessiner les contours de la perception du passage à l'âge adulte des jeunes sortants, en relation avec les liens établis durant leur parcours. Cette typologie n'est à dessein pas exclusivement corrélée à la durée de la prise en charge : d'une part, des liens peuvent avoir été noués malgré une entrée tardive dans le dispositif de protection de l'enfance ; d'autre part, dans un parcours long, le détachement peut prédominer, en particulier lorsque les (dé)placements se sont succédé ou que les liens tissés avec la famille d'accueil sont réinterprétés à l'âge adulte.

La typologie dressée distingue trois types de rapport aux liens. Elle qualifie les parcours marqués par « des liens noués », « des liens détachés » et « des liens suspendus ». Elle subdivise également chacun de ces parcours en deux sous-groupes selon la perception qu'auront les jeunes de cette période de transition. Le passage à l'âge adulte peut en effet être perçu comme une continuité ou comme une désillusion, il peut sembler avoir été anticipé ou précipité, le jeune peut s'être senti accompagné ou au contraire oublié.

Cette typologie permet aussi d'observer que selon les parcours familiaux et de placement, les chances ne sont pas les mêmes de construire des « liens noués », « des liens détachés » ou « des liens suspendus », de se sentir accompagné(e)s ou oublié(e)s dans la transition à l'âge adulte.

Les jeunes perçoivent le temps de la sortie du système de protection comme une période de grande instabilité. Une période où brusquement, dans leur vie, tout s'accélère, tout se bouscule et où, par force, un regard en arrière s'impose. Un bilan provisoire va être posé, où tous les champs de vie seront passés en revue et où, en particulier, les liens et les supports d'identification seront questionnés voire réinterprétés en profondeur.

La transition à l'âge adulte est, il est vrai, une phase d'incertitude pour l'ensemble des jeunes de la population, mais la question de la réinterprétation des liens construits ne se pose pas dans les mêmes termes pour les jeunes sortant du système de protection de l'enfance. L'empreinte laissée par les multiples épreuves qui ont marqué leur parcours peut fragiliser leur sentiment d'appartenance au monde.

Tandis qu'une page se tourne et qu'ils sont invités à devenir pleinement autonomes (sans y avoir toujours été préparés pendant la durée de la prise en charge), les jeunes sortants s'apprêtent à devenir adultes dans une forme de désarroi, avec inquiétude et un fort sentiment de solitude. Une solitude qui va de pair avec la perception d'une certaine forme d'oubli, de désillusion tandis que les repères se dissolvent. Si la solitude est partagée par l'ensemble des jeunes sortant de l'institution, les modalités de construction des liens divergent selon la nature des parcours.

« LES LIENS NOUÉS »



Il s'agit majoritairement des enfants entrés très jeunes dans le dispositif (avant 7 ans) et qui ont connu un placement stable le plus souvent, en famille d'accueil ou en accueil de type familial, avec peu de déplacements.

Ils ont pu nouer des attaches pendant la durée du placement et sont dans le même temps parvenus à préserver leurs liens avec leurs frères et sœurs, même si parallèlement les liens avec leur famille d'origine s'estompent. Un élément convergent des discours est la reconnaissance d'un engagement éducatif personnel des figures éducatives, un engagement de type protecteur, qui a pu laisser imaginer qu'il dépasserait la dimension financière et professionnelle du travail et que le soutien s'inscrirait dans la durée.

ENTRE LA CONTINUITÉ ...

Au moment de la transition cependant, pour les jeunes de cette catégorie, les perceptions divergent.

Laura, 24 ans, a été accueillie très tôt (à l'âge de 4 ans) et a vécu un accueil long au cours duquel elle n'a connu qu'un seul « déplacement ». Elle s'est sentie soutenue et accompagnée « largement avant » la sortie. Une sortie qu'elle a dès lors vécue comme une transition adaptée à son rythme, dans une forme de « progression ». Elle s'appuie aujourd'hui sur des liens pluriels et additionnels, entre famille d'origine et famille supplétive.

qu'avoir eu cette famille d'accueil, c'est, c'est une chance de « ouf ». (...) Mais dans ma famille d'accueil, ouais, j'ai des frères et sœurs, je les considère comme mes frères et sœurs. » (Amin, 19 ans)

Pour les uns, le passage à l'âge adulte est perçu dans une forme de continuité et d'assurance parce qu'il a été progressif et accompagné, ce qui a permis de préserver les liens construits...

« Mon point positif, ben c'est ma famille d'accueil, celle que j'ai eue. Voilà, je les considère comme ma famille, ils me considèrent comme leur famille, ils m'ont toujours soutenu. Point négatif ? Franchement, je trouve

Une perception également rendue possible par le fait que la décohabitation n'est pas venue remettre en cause la dimension affective des liens construits dans le quotidien de la prise en charge.

« Ouais, moi j'ai de la chance. Parfois je me plains, mais en gros je sais que si j'ai des soucis, je pourrais toujours aller les voir ». (Amin, 19 ans)

Le sentiment de faire l'acquisition d'une autonomie progressive est par ailleurs étroitement lié au sentiment d'avoir été accompagné au moment de la sortie. Que le moment du départ a été soigneusement préparé et que les choses se sont ainsi faites sans pression ni précipitation.

« Même si on me disait à chaque fois, euh, 'toute façon tu seras amenée à aller, à vivre seule'. Ce n'est pas pour autant qu'ils me mettaient la pression. Ça allait à mon rythme, à mon envie, et puis selon ma progression ». (Laura, 24 ans)

... ET LA DÉSILLUSION

Pour d'autres jeunes, le temps de la transition agira comme un révélateur au cours duquel les liens noués dans le dispositif supplétif seront bousculés. Une absence de suivi ou de demande de nouvelles après la sortie peut en être le motif : « C'est fini, tu n'existes plus ». (Lisa, 23 ans)

D'autres parcours sont marqués par une rupture plus brutale qui peut prendre la forme d'un conflit avec la famille d'accueil lors de la reconnaissance de l'orientation sexuelle du jeune par exemple :

« C'est un sujet un peu, enfin moi je, je peux le dire, pour moi il y a pas de problème mais effectivement j'ai découvert mon homosexualité très jeune. Et donc du coup, tu as encore des contacts avec ta famille d'accueil¹ ? Non plus du tout. Plus du tout ? Plus du tout. Donc c'est toi qui as décidé vraiment le moment de ta sortie de la famille d'accueil, au final ? C'est une sortie un peu forcée. Pour moi je n'ai pas choisi, on m'a mis dehors, parce qu'à un moment donné, le choix qu'on m'a demandé de faire était un choix finalement d'amour, c'est-à-dire peut-être de choisir entre le copain avec qui j'étais et eux. Donc, à un moment donné, on peut pas choisir,

quoi. Donc dans ce cas-là, pour moi je pars mais contraint ». (Hervé, 26 ans ; chercheur pair 8)

Une période dès lors vécue dans le désenchantement, comme un « second abandon », avec le sentiment de ne plus compter, d'avoir perdu la place qu'il pensait occuper de façon inconditionnelle.

Mais si les liens en viennent à se rompre au moment du passage à l'âge adulte, les premières lézardes apparaissent dès l'enfance. Les récits sont à cet égard marqués par une réflexivité forte : au moment de la sortie,

les jeunes rembobinent leur histoire et analysent leur parcours et les liens construits dans le dispositif de protection. Et c'est précisément à l'aune du parcours en enfance que se jouera le plus souvent la reconfiguration des liens à l'âge adulte. Il apparaît alors que le sentiment de solitude à l'âge adulte est d'autant plus évoqué que des liens ont existé avec les figures de suppléance, pendant l'enfance, mais que ceux-ci se sont avérés décevants. Ils n'ont pas

suffi à leur donner le sentiment de compter dans la durée, allant ainsi de pair avec une aspiration de partage non comblée :

« Et avec la famille d'accueil, bon voilà, avec la mère c'était, j'étais le bout de chou, donc c'était ma maman, il y avait même eu, je me rappelle à un moment donné, l'idée aussi de prendre leur nom de famille, donc ça va loin quoi, ça va loin. Au niveau de, enfin du relationnel. Et voilà, bon bah après... ». (Hervé, 26 ans)

La relecture du passé fait aussi apparaître le sentiment d'avoir subi des discriminations au sein de la famille d'accueil ou des différences de traitement pendant le placement...

« Parfois je les ai trouvés durs, avec moi, sur des petits trucs à la con, et je les ai trouvés... Durs, par rapport à..., plus durs avec toi, par exemple, qu'avec leurs propres enfants... ouais, à compter, parce que voilà 'oh, si je t'emmène au football, ça va me faire un aller-retour, ça va faire de l'essence', etc., c'est des trucs qui sont très durs. » (Lisa, 23 ans ; chercheur pair 8)

On le voit, le réexamen de la période de prise en charge conduit à une désillusion au moment du passage à l'âge adulte, une désillusion par rapport aux liens construits qui peut être vécue comme un déni d'existence, une absence de reconnaissance. Avec le sentiment d'avoir finalement été peu considéré : « On m'oubliait un peu, parfois, j'ai pas fait le... T'as eu l'impression d'être, de faire partie du décor à certains moments ? Ouais, mais en fait pas à certains moments, je pense que ça s'est bien passé parce j'étais, euh, un meuble qui donnait pas trop de coups et dans lequel on se heurtait pas trop ». (Lisa, 23 ans ; chercheur pair 8)

Et l'amertume affichée devant le travail inachevé, lacunaire de l'institution : « Bah les lacunes, elles sont qu'effectivement, on est, enfin en voyant la majorité d'enfants qui se retrouvent comme ça, laissés à l'abandon une deuxième fois, les lacunes elles sont là. On peut pas faire un travail de construction d'un enfant puis l'abandonner. Enfin voilà, moi, autour de moi, là pour le coup, l'histoire des 21 ans c'est quelque chose que j'ai entendu beaucoup. Donc ça c'est pour moi la plus grosse lacune de l'Aide Sociale à l'Enfance. Et voilà, et ce suivi qui n'est pas fait, qui

¹ Dans les citations d'entretiens, les questions et propos des chercheurs pairs ne sont pas en caractères italiques mais droits pour se distinguer de ceux des enquêtés.

n'est pas fait parce que moi j'ai pu entendre dire qu'il y a d'autres enfants derrière nous, qui avaient besoin d'aide... mais on peut pas faire le travail à moitié ». (Hervé, 26 ans)

Au regard de ce manque, les jeunes, en mal de repères, se tournent vers leur famille d'origine. Une aspiration à faire le chemin inverse dont ils soulignent la difficulté face à des membres de leur famille avec lesquels les liens se sont délités faute d'un quotidien partagé. Une difficulté renforcée par les tensions pouvant exister entre famille ou institution supplétive et famille d'origine – lesquelles les laissent intimement désorientés.

« C'est vrai que quand ma famille d'accueil elle faisait des choses, ma famille à moi elle le supportait pas. Ben franchement, j'ai pas supporté, même à l'heure d'aujourd'hui des fois je vais les voir, je suis super « vénère », ils me disent : 'non, mais, faut pas

t'énerver, on est ta famille'. Ouais, mais dire ça, ça veut rien dire. » (Amin, 19 ans ; chercheur pair 7).

Perdus entre deux rives, ne se sentant appartenir ni à leur famille d'origine ni à leur famille d'accueil, ils souffrent de carences affectives et d'interrogations identitaires fortes. Avec, toujours, la persistance d'un sentiment de solitude encore accentué par le fait que, dans ces parcours, le(la) référent(e) de l'institution de l'Aide Sociale à l'Enfance est considéré(e) distant(e) voir absent(e) : *« D'accord. T'es entouré, mais des fois, tu sais, même si t'es entouré, j'ai la chance d'être entouré de tout. Mais des fois, euh... Tu les vois de temps en temps, histoire de dire, ouais, 'je fais ça, ça'. Donc tu vois, rien de plus en somme, tu, tu vis ta vie en fait. (...) Enfin personnellement, j'ai eu la chance de ne pas trop les croiser. Tu vois, j'aimais pas trop. »* (Amin, 19 ans ; chercheur pair 7)

« LES LIENS DÉTACHÉS »

Ce sont ceux qui ont le plus connu de parcours migratoires, de ruptures, de reconfigurations familiales et qui ont par ailleurs été exposés le plus longtemps à des situations de maltraitance grave. Ils sont entrés tardivement dans le système de protection de l'enfance (après 14 ans), et ont connu des placements de durées intermédiaires et de nombreux déplacements dans les lieux d'accueil, entre 3 et plus de 5 lieux.

De nombreuses ruptures dans leur parcours les ont conduits à entrer dans le dispositif de protection avec l'idée de ne pas créer de liens : *« (...) Moi je me sentais bien au foyer, c'était ça qui me correspondait, même s'il y avait certains éducateurs avec qui ça allait pas, mais moi je trouvais que j'étais bien. J'avais pas d'attache, j'avais pas de truc. Voilà, t'as pas d'attache !* Le foyer c'est en ça que c'est bien, c'est que tu sais que tu es pas chez toi, et au moins c'est clair ! C'est clair dès le départ, et je pense que c'est en ça qu'on se rejoint, c'est qu'on n'aime pas les leurres. Moi j'aime pas les leurres, et pour moi à



l'époque, la famille d'accueil, c'était un leurre. C'était me donner le sentiment d'avoir une famille, de vivre en famille, mais au final à 18 ans ou à 21 ans, cette famille, entre guillemets, va te dire 'au revoir' (...) *Tout le monde fait sa petite vie tranquillement, t'as pas à subir l'affection ou les gens qui essayent de voilà quoi. »* (Anna, 24 ans ; chercheur pair 8) Pourtant, en dépit de leur volonté de garder le

contrôle, de se maintenir à distance de potentielles attaches, une partie d'entre eux trouve *in fine* de nouveaux soutiens dans le dispositif d'aide, soit auprès de la dernière famille d'accueil, soit auprès des professionnels de l'institution ou encore par la préservation des liens de fratrie.

ENTRE L'ANTICIPATION...

Dans leur récit, les jeunes distinguent alors les personnes ressources qui sont en empathie (« *Elle souffrait avec moi* ») et rassurent - « *J'avais besoin d'être soutenue. J'étais pas seule parce que j'avais madame ..., l'inspectrice, je sentais qu'ils étaient derrière, je sentais qu'ils étaient pas prêts à me lâcher !* -, l'engagement qui dépasse la dimension professionnelle du travail - « *Elle comptait pas ses heures* » -, la recherche constante de solutions - « *Elle trouvait toujours les astuces* » -, le faire avec - « *elle me*

Anna, 24 ans, est entrée tardivement dans le dispositif de protection (à 15 ans) après avoir subi de nombreuses ruptures et maltraitances dans son milieu familial. Elle a tissé des liens pendant le placement, rencontré des gens qui ont cru en sa réussite et l'ont accompagnée dans son projet.

montrait, elle me disait on fait comme ça, tu y vas, tu vas sur tel site. On va sur tel site dans son bureau « allez tape, tu écris, tu marques ! -, la transparence - « *Y'avait pas de surprises* », « *De toutes façons, elle me cachait rien, puisque je faisais tout avec elle...* » -, la reconnaissance réciproque - « *Tu te sens exister quoi* » -, l'accompagnement individualisé dans un collectif de travail - « *Moi c'est ça que j'ai beaucoup aimé, elle était ma référente mais ça n'empêchait pas qu'elle avait construit la relation de manière que je me suis ouverte aux autres éducateurs* ». Les jeunes de ce groupe expriment par ailleurs le sentiment d'avoir été adultes de façon précoce, sans doute parce qu'ils ont souvent dû assumer très tôt des responsabilités, généralement réservées aux adultes, dans leur famille d'origine. Se sentant prêts, le passage à l'âge adulte est perçu comme une période préparée, anticipée. Dès lors, ils ne sont pas effrayés par la demande d'autonomie qui leur est faite.

... ET LA PRÉCIPITATION

Dans la même catégorie, ceux qui ne se sont en revanche pas sentis accompagnés dans le passage à l'âge adulte se souviennent d'avoir traversé cette période dans la précipitation. Avec le sentiment de ne compter pour personne et de ne pouvoir compter sur personne. Un vide affectif qui s'accompagne d'une inquiétude et même d'une détresse importante au moment de la sortie allant, pour certains, jusqu'à des tentatives de suicide.

Le passage à l'âge adulte est alors une période tourmentée et la période de la sortie s'accompagne parfois de « *clashes* », avec le sentiment d'avoir été « *viré* » de l'établissement sans autre forme de procès. Certains jeunes, comme Lorry, choisissent alors de devancer l'appel et de quitter les lieux avant d'être invités à le faire.

Pour ce deuxième sous-groupe, la période de la sortie constitue donc une vraie rupture. Une période vécue comme un arrêt brutal, imposé de façon unilatérale par les services de l'ASE. Le groupe de pairs ou la relation amoureuse constituent alors les principales sources de soutien.

L'ensemble des jeunes « *détachés* » confient enfin être arrivés à cette période de transition à bout de souffle : « *J'ai même pas eu besoin de le dire, c'est mon éducatrice elle-même qui l'a dit, 'je sais Anna, je sais ce que tu penses qu'il faut qu'on te laisse souffler, mais tu sais on peut se reposer' Et ça c'est horrible. On peut pas. Quand t'es à la DDASS, il y a plein de choses que tu peux pas. T'as pas le droit de te projeter trop loin, parce que tu sais jamais ce qui va arriver, t'as pas le droit de souffler.* » (Anna, 24 ans)

Lorry, 21 ans, a été accueillie tardivement. Elle a connu de nombreuses ruptures dans le placement qui ont généré chez elle des inquiétudes existentielles. A l'approche de la sortie, elle a eu le sentiment d'être poussée dehors sans pouvoir choisir son orientation. Face à l'injonction de devoir faire vite, elle a devancé son éviction anticipée du placement et choisi en quelque sorte le temps de son départ.

« LES LIENS SUSPENDUS »

Ce troisième groupe correspond majoritairement aux jeunes pris en charge après l'âge de 11 ans (12 sur 16) et ayant connu des allers et retours entre la suppléance et leur famille d'origine. Il s'agit également du groupe ayant connu le plus de déplacements contraints avec, souvent, une multiplicité de types de lieux d'accueil. Pour ces jeunes aux parcours là encore erratiques, le passage à l'âge adulte a pu se faire, selon les rencontres opérées dans le dispositif, dans l'accompagnement ou dans l'oubli.



ENTRE L'ACCOMPAGNEMENT...

Pour certains, l'expérience de l'Aide Sociale à l'Enfance s'est avérée profitable du fait de l'accompagnement dont ils ont bénéficié. Ils ont eu l'impression, grâce à l'aide reçue, d'avoir pu remettre leurs parcours sur de bons rails.

Jack, 24 ans, a été placé à l'âge de 14 ans. Il a vécu ce placement comme une sanction car il n'en a pas compris les raisons, ce qui a entraîné beaucoup de colère chez lui. Ce n'est qu'après la consultation de son dossier qu'il a pris conscience des causes réelles. Il s'est ensuite senti soutenu dans son projet par un éducateur et a vécu la sortie comme une transition. Il a choisi de devenir éducateur.

Au-delà des déplacements objectifs, ils associent le placement à une période d'accalmie faisant suite à une période de maltraitance. Même si un temps d'adaptation a été nécessaire, ils se sont finalement sentis relativement intégrés à leur lieu d'accueil et sont parvenus à trouver, dans le dispositif d'aide, des soutiens (amicaux, professionnels) qui ont

constitué des « îlots de confiance » de même que des ressources dans la réalisation de leur projet : « Selon moi je suis assez soutenu, on va dire. Parce que j'ai un petit peu d'aide, quand je demande, j'ai un petit peu d'aide de partout. Pour moi, personnellement, j'ai été assez soutenu, enfin c'est pas ça le problème en fait » (Vestislav, 18 ans). On observe dans cette catégorie un rapport distancié à l'aide :

« Oui ! enfin moi quand j'ai besoin d'accompagnement je le demande. Je demande, j'appelle, quand j'ai besoin de quelque chose, je les appelle, je les heu... harcèle, non, mais je les appelle, je les contacte » (Vestislav, 18 ans). Il reste que devant l'ambivalence d'un système d'aide où la dimension professionnelle – et financière – rappelle toujours sa présence, ces jeunes refusent de trop s'engager personnellement : « C'est un travail pour lui ! C'est des horaires. C'est un travail avec des horaires, et des gens comme ça malheureusement j'en ai eu beaucoup... » (Jack, 24 ans). Et s'ils ont vécu des périodes de séparation, ces jeunes ont aussi pu, dans la majorité des cas, reprendre le contact avec leur famille lorsqu'ils avaient suffisamment évolué pour être eux-mêmes à l'initiative du lien.

... ET L'OUBLI

D'autres de ce même groupe ont en revanche eu le sentiment de ne pas avoir reçu d'attention individuelle. Venu le temps de la sortie, ils ont l'impression de devoir se débrouiller seuls, de ne pas compter, d'être « lâchés dans la nature », sans bilan ni suivi. Et comme Mélissa, 22 ans, d'avoir été oubliée du jour au lendemain par l'Aide Sociale à l'Enfance. « Bah du jour au lendemain, c'est terminé quoi. Au début oui, ça a été un peu compliqué. Après, après

je m'y suis habituée. Heu... moi je pensais que même si je parlais de l'ASE, je garderai contact avec mon éduc. Et en fait pas

Véra, 22 ans, a vécu plusieurs déplacements pendant son placement, toujours accompagnée par le sentiment de ne compter pour personne. A la sortie, elle trouve refuge chez une tierce personne et rompt toutes relations avec les professionnels rencontrés pendant cette période. Depuis sa sortie, elle s'appuie exclusivement sur un réseau amical et les parents de ses amis.

du tout, c'était vraiment, une fois qu'officiellement c'était fini, j'ai plus eu aucun contact. Elle m'a jamais rappelée. (...) plus un sentiment de solitude en fait. Que j'ai surmonté après, les manques de mon passé, après j'ai surmonté ça (...) J'étais vraiment lâchée dans la nature comme ça. Plus personne. (...) C'est vrai que j'étais en manque

de temps, j'sais pas, mais voilà quoi. (...) Comme si j'étais un dossier, il y a plus de contrat, bah il y a plus rien... voilà comme si je, il y avait plus de vie après, c'était terminé quoi. ».

Dans la nostalgie d'une vie familiale normale, ils ne mobilisent pas non plus eux-mêmes les liens qui peuvent avoir été construits durant l'accueil. À l'intersection entre plusieurs mondes, entre plusieurs liens, en état de carence affective, ils peuvent alors être confrontés à un sentiment d'incomplétude, éprouver un déni d'existence de même qu'une perte d'identité. La multiplicité des figures d'attachement

est plutôt de l'ordre du morcellement et ces dernières ne sont pas perçues comme des supports disponibles.

Les jeunes de cette catégorie souffrent par ailleurs d'un sentiment de stigmatisation et de différence par rapport aux autres jeunes non placés. Un sentiment qui entrave d'autant plus leurs relations quotidiennes qu'ils ressentent intensément le décalage entre les conditions de vie et les préoccupations des autres jeunes non placés et leurs propres préoccupations qui les ont amenés à se construire différemment, à se poser des questions de nature différente et plus précocement. Là encore, dans ces parcours, les jeunes sont agités de questionnements identitaires auxquels ils ne sont pas parvenus à trouver des réponses satisfaisantes dans leur problématique d'existence.

La recherche par les pairs permet, on le voit, d'appréhender les modalités complexes par lesquelles les jeunes de la protection de l'enfance construisent, préservent et réinterrogent les liens existants. Cette plongée dans l'intime met en lumière l'importance de la dimension relationnelle au cours de cette période de fin de mesure et de début de vie d'adulte. Elle montre aussi que le sentiment d'isolement, pendant cette période, est d'autant plus exprimé que des liens ont été présents pendant la prise en charge. Et que les supports relationnels à l'âge adulte sont étroitement liés au parcours des jeunes mais aussi aux modalités de l'accompagnement à la sortie.

Le système de protection doit dès lors aider les jeunes non seulement à établir mais aussi à maintenir des relations qui seront essentielles pour avancer dans leur vie d'adulte. Les programmes de soutien socio-professionnel doivent s'accompagner d'autres stratégies d'intervention pour favoriser l'autonomie des jeunes dans les transitions qu'ils auront à vivre. Des stratégies qui auront au moins autant trait à leur autonomie relationnelle qu'à leur indépendance financière.

LA STABILITÉ, UNE RÉALITÉ FUYANTE

Les études récentes montrent que la stabilité du placement durant la minorité est déterminante dans la résilience des jeunes. Pourtant, à la lecture des entretiens, d'autres éléments entrent en ligne de compte. Et surtout, la période précédant la fin de prise en charge confronte les jeunes à une grande instabilité.



Si les jeunes ayant bénéficié d'un placement stable sont plus enclins à réussir leur intégration sociale que ceux qui ont connu des placements multiples, cette recherche par les pairs permet cependant d'observer que le bénéfice de la stabilité ne se mesure pas seulement à l'aune de celle de l'accueil. Ainsi pendant la durée de la prise en charge, y compris en l'absence de changement de lieu d'accueil, des événements vont influencer avec plus ou moins d'intensité sur le sentiment de stabilité, à l'image de la gestion du lien avec la famille d'origine qui peut se révéler un facteur déstabilisant.

Mais surtout, nombre d'entretiens montrent que la période précédant la fin de prise en charge, marquée par l'injonction de « tenir les délais » est une période de grande instabilité, fragilisant le processus d'entrée dans l'âge adulte. Sur la période du contrat jeune majeur en particulier, l'instabilité est partout - formation, travail, logement - et met à mal l'équilibre ou le sentiment d'être au calme.

Le changement de lieu d'accueil souvent cité n'est pas toujours compris « Mais pourquoi à 18 ans tu es partie de la famille d'accueil ? Parce qu'ils peuvent te garder en fait... Ouais, non, le, les services y mettaient la pression comme quoi je devais absolument, euh, prendre un contrat jeune majeur, comme quoi ce serait mieux pour moi. L'autonomie, et tatata, et tatata. Ma famille d'accueil elle était pas d'accord, et tout, même moi j'étais pas chaud. » (Lorry, 21 ans ; chercheuse pair 7). Pour Lorry, les changements de lieu ont ensuite été banalisés par les équipes jusqu'à témoigner d'une forme de négligence : « Mes déménagements j'ai pris l'habitude de les faire vraiment toute seule. Mais genre en mode cartons, genre on s'démerde comme on peut. Si tu vois le, ce déménagement-là, je l'ai même filmé. (rires) (...) Bah, c'est là que je me rends compte qu'il y a un manque et que surtout je me dis euh « bah euh allo quoi, il est où l'encadrement. Allo, allo » (Lorry, 21 ans ; chercheuse pair 7). Et pour elle, c'est aussi le projet de formation qui se voit contrarié : « C'était quoi tes projets ? Tes rêves, c'était quoi ? C'était mon BTS. Et après mon BTS, j'avais franchement une poursuite d'études sûre, presque, je me suis dit, ouais, je vais tenter une école d'Ingé, et tout, parce que (...), on m'a

dit, j'suis pas trop mauvaise à l'école, tu vois... Donc autant aller jusqu'au bout. Donc le BTS, ils m'ont dit « faut que tu le fasses en alternance à tout prix ». Et j'ai réussi à trouver ça, mais, voilà, là c'est bientôt fini, l'alternance. Ouais. Le FJT aussi, ils m'ont dit, « c'est bientôt fini », au bout de deux ans, tu dois, tu dois dégag... ». Les structures réservées à cette période de la vie, dont les Foyers Jeunes Travailleurs, ne permettent pas toujours d'atténuer ce sentiment d'instabilité.

Par ailleurs, d'autres récits témoignent d'une crainte que la stabilité de l'aide soit remise en cause lorsque la situation du jeune semble au beau fixe. Comme si l'aide risquait alors d'être suspendue. Les premiers concernés adoptent alors des stratégies de détournement : « On va dire que des fois, ils préféreraient qu'on ait certains problèmes pour s'occuper de nous (...) Donc je me suis dit ok, faut que je sois un cas soc' au sens réel, genre je fais ma racaille, tout ça, et là vous allez me le signer en me disant, « oui il faut faire des efforts quand même mademoiselle, mais on vous le signe », il y en a qui passent un contrat jeune majeur, qui ont des gros problèmes de comportement et ils y vont tranquilles, on leur signe et puis ils foutent rien à côté. Donc, pour moi c'est des trucs que j'ai trouvés injustes et c'est arrivé plusieurs fois, donc voilà... ». (Elise, 19 ans)

UN ENGAGEMENT QUI DEVIENT INSTABLE

La stabilité tient avec une notion d'engagement. Or, le sentiment d'un engagement éducatif, affectif, fiable et réciproque peut être bafoué à l'approche et au moment de la sortie. L'aide en général - et la relation en particulier - font alors l'objet d'une remise en question profonde. Avec un sentiment de désillusion qui assèche la dimension relationnelle de la prise en charge et vide la stabilité de tout son sens.

La rupture du lien supplétif, le changement imposé mettent dès lors en péril la stabilité telle qu'elle aurait pu s'installer. Pour la plupart des enquêtés, la demande reste pourtant dans un registre simple : pouvoir maintenir un contact et avoir la certitude que la relation n'a pas simplement disparu avec la fin du contrat.

VI

SCOLARITÉ : DES PARCOURS ÉCOURTÉS, DES AMBITIONS CONTRARIÉES

Pour les jeunes de la protection de l'enfance, l'école pourrait aussi être le lieu de la stabilité et de l'intégration mais les contraintes liées à la prise en charge dessinent un tableau plus nuancé...



L'entrée et la fin de prise en charge sont deux temps qui illustrent les pressions que les enfants et les jeunes subissent sur leur scolarité et sur leur formation.

La décision de protection se joue, dans nombre de cas, suite à une évaluation de la situation scolaire ou un signalement de l'école. S'ensuit souvent un changement d'établissement exigeant du jeune de mener à bien son intégration, en dépit d'un passif scolaire et d'un statut de jeune placé qui sont autant d'obstacles à la réussite de ce projet.

« *Ils me prenaient un peu pour un cancre les mecs. Moi, je déboule, je viens du foyer d'à côté...bon ! Et enfant de la DASS, tout de suite, tu vois. Oui, et du coup, tu as du redoubler d'effort j'imagine ou tu as tout envoyé valser ? J'ai tout envoyé valser ! Oui, tu étais en mode colère encore à cette époque. Oui. Ça a peut-être même amplifié le truc parce que là, là j'ai vraiment commencé à être... violent entre guillemets. Tu vois ?* » (Jack, 24 ans ; chercheur pair 3)

Par ailleurs, même si le placement offre des conditions de vie plus favorables à la scolarité qu'au sein de leur famille, les jeunes ont aussi besoin d'un étayage, d'une présence qui passe par des mots, des attitudes et des soutiens concrets, pour renforcer leur motivation personnelle et s'épanouir. Au fil des entretiens, certains jeunes enquêtés déplorent le manque d'encouragements au quotidien voire une forme de résistance des figures éducatives à les accompagner dans leur parcours de formation : « *Le foyer, ils m'ont pas vraiment aidée pour le coup ! Ils m'ont juste gardée pour les activités, manger, dormir, aller à l'école. C'est un peu à cause d'eux que j'ai arrêté mes études (...). Je m'étais déjà inscrite à Pôle emploi, à 17 ans.* » (Camille, 23 ans)

Le processus de formation s'achève quant à lui, dans la majorité des cas, par une orientation écourtée et subie devant la priorité accordée aux impératifs de la fin de la prise en charge et la précocité exigée d'indépendance financière qui leur est faite. Le respect des échéances se fait alors au détriment des désirs et des ambitions du jeune, dans une forme de renoncement : « *Ouais, là, là je suis un peu dé-*

couragé, je suis un peu déçu parce que, au niveau de mes études, je voulais continuer, après pour faire BAC Pro, pour deux ans, mais pour le contrat jeune majeur, c'est pas possible. Parce que mon contrat il finit avant, avant l'examen, donc en gros c'est pas possible. C'est là je suis un peu déçu. Et on ne t'a pas proposé de solutions pour après ? il y a pas de solution. Pour pouvoir continuer quand même ? Non. La seule chose c'est que je fais un an de maçon en gros. Je ne sais pas encore. C'est ce qui m'inquiète un peu. » (Wallace, 19 ans ; chercheur pair 1)

Certains récits font par ailleurs état de phases de décrochage liées à un sentiment de marginalisation, voire de rejet ; d'autres témoignent à l'inverse d'un réflexe de surinvestissement dans les études.

POUR CERTAINS, UN ÉLÉMENT STABILISATEUR

Pourtant, en dépit des déplacements contraints et des discriminations, l'école peut aussi jouer un rôle stabilisateur. Dans le cadre d'un temps scolaire banalisé, dégagé des enjeux des milieux familiaux et supplétifs, elle donne au jeune l'opportunité de se construire et de se projeter au milieu des autres, « *dans l'ambition d'être dans un contexte un peu réel en fait.* » (Angy, 20 ans)

C'est aussi, bien sûr, une chance pour prendre en main son destin et accéder à son indépendance. Un projet qui consiste parfois à se distancier de contre-modèles : « *En voyant beaucoup de jeunes qui avaient ces difficultés-là, ben ça m'a juste permis de me dire que, euh, c'est tout ce que je ne voulais pas être, et voilà.* » (Roselyne, 21 ans)

C'est pourquoi des stratégies doivent être mises en œuvre pour mieux accompagner les jeunes dans leur parcours de scolarité et de formation, pour mieux les conduire vers la réussite de leur projet.

VII

PAROLES ET RECOMMANDATIONS DES
JEUNES CHERCHEURS PAIRS

Cédric (32 ans) et Léo (23 ans) ont tous les deux participé à la recherche par les pairs. Ils reviennent sur quelques-unes des recommandations portées par les jeunes à la fois sur le temps de l'accueil, la scolarité, l'accompagnement à l'autonomie et la sortie.



– et aussi un peu artificiel – de contraindre cet élan lorsque l'affection circule. On a vu que la relation éducative marchait bien quand il y avait de l'écoute, de la réciprocité. Quand le professionnel donne un peu de sa personne et ne reste pas dans une posture trop distante, quand il y a un débordement contrôlé de la simple sphère professionnelle, ça marche mieux. Ça crée de la stabilité, de la pérennité dans les liens.

Cédric : C'est important d'**avoir le sentiment de pouvoir compter pour quelqu'un et de sentir qu'on peut compter sur quelqu'un**. S'il y a une relation de confiance qui se développe, ça change tout, on va s'investir en retour.

Léo : Il existe aussi une tendance à imposer le lien qui doit prédominer, celui qui rentre dans l'ordre des choses. Le lien avec la famille d'origine est sacralisé. Pourtant, pour certains jeunes, retourner passer le week-end en famille n'est pas forcément souhaité. Il faudrait davantage **valoriser les liens créés par le jeune au quotidien**, gérer les situations au cas par cas.

LE TEMPS DE L'ACCUEIL

Léo : Sur le temps de l'accueil, l'une des propositions fortes était de garantir plus de **transparence des institutions vis-à-vis des enfants placés**, à la fois sur les raisons de l'accueil et sur la durée du placement. Il y a souvent une opacité importante et l'information, sur les raisons de l'accueil en particulier, intervient très tardivement.

Cédric : Plutôt que de vouloir nous préserver coûte que coûte, il serait mieux d'être clair sur les choses qui se jouent, il est préférable d'être confronté à la réalité que de vivre dans le mensonge. Est-ce vraiment l'enfant que l'on protège ? N'est-ce pas plutôt l'institution qui se protège ? Il y a des omissions voire des mensonges des éducateurs qui ont des conséquences sur notre rapport aux adultes. Les jeunes enquêtés se sont beaucoup exprimés sur le fait qu'à leur entrée, on leur avait dit qu'ils resteraient dix jours et qu'en réalité, ils sont restés dix ans. Ça veut dire que les choses n'ont pas beaucoup changé depuis ma sortie. Ça m'a attristé de le constater.

Léo : Il y a un autre souhait qui revient dans les échanges concernant la période de placement : **que les professionnels puissent s'investir au-delà de la dimension uniquement professionnelle** précisément. Il y a une tendance des institutions à brider les liens du quotidien. Comme si les professionnels avaient peur qu'on leur reproche d'investir le terrain affectif, qui serait réservé à la famille. C'est dommage

LA SCOLARITÉ

Léo : Une revendication très forte, commune à tous les jeunes que nous avons rencontrés, c'est que **les sphères amicale et scolaire soient des espaces neutres**, c'est-à-dire dépouillés de tout ce qui a trait à l'ASE. Il faut laisser aux jeunes la place de faire les choses comme ils le souhaitent car, à l'école notamment, on se retrouve vite stigmatisé. Le fait d'assurer un suivi de la scolarité n'implique pas forcément que votre éducatrice, votre « psy » et votre accueillante viennent ensemble avec vous à la réunion parents-profs. On a parfois le sentiment d'être sous tutelle, sous escorte permanente et, bien sûr, à l'école, ces choses se savent vite. Ce n'est pas rien d'être placé et on aimerait avoir quelques espaces de liberté. Dire les choses si on a envie de les dire mais ne pas y être contraint.

Cédric : Je dirais la même chose sur le thème de la socialisation, il faut faciliter les autorisations de sorties pour éviter que les jeunes ne soient obligés

de répondre à des questions sur leur condition de jeunes placés. On ne dit pas forcément d'où l'on vient, même à nos camarades.

LA PRÉPARATION À LA SORTIE

Cédric : La période de la sortie est déstabilisante, on est un peu perdu, l'urgence fait faire un peu n'importe quoi. Il faut aider les jeunes à aller vers ce qui leur correspond, prendre du temps pour les mettre dans les meilleures dispositions. Il faudrait **instaurer un entretien avant la majorité et organiser un parcours d'autonomie...**

Léo : Mettre en place des ateliers sur la réalité de ce que va être la sortie. Les questions de santé, de gestion, d'orientation, les droits du jeune, le contrat jeune majeur... Ca n'existe pas partout. Dans ce cadre-là, **il faudrait inviter des professionnels de la société civile dans les structures**, créer des modules avec des assureurs, des conseillers bancaires, etc. Et puis, quand on sort, les difficultés ne sont pas seulement matérielles, elles sont aussi re-

lationnelles, liées à la solitude. Il faudrait davantage intégrer cette question-là sur l'ensemble de la prise en charge. Savoir où le jeune en est par rapport aux liens qu'il a créés dans le quotidien, les liens qu'il a ou qu'il n'a pas avec sa famille d'origine pour mieux anticiper quelles seront ses difficultés à sa sortie. Il y a aussi l'idée de **créer des groupes d'échanges, de parole**. On n'y était tout d'abord pas favorable mais la recherche nous a fait changer d'avis là-dessus, car nous avons eu, pour la première fois, l'occasion d'échanger entre nous et ça a été constructif. L'avantage, quand on discute avec des gens qui ont partagé une histoire similaire à la nôtre, c'est qu'on s'aperçoit qu'il y a des causes communes, ça permet de sortir de la culpabilité et c'est peut-être aussi la première étape pour pouvoir agir sur soi-même, sur sa situation, pour comprendre que sa situation est indépendante de soi.

LA CRÉATION D'UN RÉSEAU DE PAIRS

Léo : On voulait que cette recherche ne soit pas juste une recherche de plus mais qu'elle soit un support pour l'action. Avec Cédric, on a participé à la création de l'ADEPAPE¹ du Val-de-Marne. Un lieu d'échanges, d'écoute, de convivialité à l'attention de ceux qui sortent de la protection de l'enfance car les jeunes sont en définitive assez isolés à leur sortie. Et puis surtout un lieu ressource pour se mobiliser autour des situations de rupture, des problèmes de logement...

Cédric : L'idée, c'est de créer un lieu qui sache répondre à toutes les problématiques qui peuvent se poser à la sortie. Qui soit en mesure de renseigner sur les dispositifs d'aide au logement, les bourses, les hébergements d'urgence, les aides au financement du permis de conduire, etc. Un premier recours pour soutenir les jeunes directement, les diriger autant que possible vers le droit commun, quand il n'y a pas d'autres solutions possibles. Il faut créer une permanence, avoir des gens motivés pour accueillir les jeunes, communiquer par le biais des référents ASE qui connaissent le réseau pour se faire connaître.



¹ Association Départementale d'Entraide des Personnes Accueillies en Protection de l'Enfance

« LES JEUNES SORTANT DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE FONT DES RECHERCHES SUR LEUR MONDE »

SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS

Faire évoluer les conceptions et dispositifs

Pour que la suppléance ne soit pas une simple parenthèse qui se referme alors que la transition à l'âge adulte n'est pas achevée :

- > Inscrire l'accompagnement des 16-25 ans dans les schémas départementaux ;
- > Envisager l'indépendance et l'autonomisation relationnelle comme des objectifs conjoints, ce qui suppose des supports.

Renforcer les actions socio-éducatives durant la prise en charge

Pour accompagner les jeunes dans la construction de leurs identités en tenant compte de leurs potentiels et de leur énergie à changer le destin.

- > Garantir plus de transparence des institutions vis-à-vis des enfants et jeunes, en particulier sur les motifs de placement et les rôles et engagements de chacun autour de l'enfant ;
- > Développer la capacité des professionnels à :
 - penser l'avenir de l'enfant, accepter les différences (origine ethnique, orientation sexuelle ...) et adapter l'aide ;
 - rendre effective la participation du jeune dans les processus de décision, dans l'élaboration de son projet et l'entendre y compris lors des clashes.
- > Soutenir les jeunes dans leur parcours scolaire et leurs choix :
 - sortir de l'hypovigilance sur le scolaire ;
 - contribuer à faire de l'école un espace de vie neutre.

Préparer la transition et accompagner la fin de mesure

Pour que la fin de la prise en charge ne coïncide pas avec la fin de toutes les autres dimensions du parcours mais s'inscrive dans une progressivité :

- > Créer un parcours multidimensionnel d'autonomie dès 15/16 ans ;
- > Soigner le moment du départ, lui donner de l'importance ;
- > Rendre obligatoire le contrat jeune majeur au minimum jusqu'à 21 ans et jusqu'à la fin des études en cours.

Accorder plus de place à la dimension relationnelle à la sortie

Pour favoriser les supports d'identification et renforcer le réseau relationnel qui aident à se construire en tant que jeune adulte

- > Préparer la place que la famille d'origine pourrait avoir après la sortie et, le cas échéant, éviter aux jeunes d'être contraints d'y retourner ;
- > Renforcer pendant le placement le réseau relationnel du jeune (familial, amical et social) ;
- > Proposer des services de suite pour garder le lien, donner un coup de pouce en cas de besoin, accompagner des projets ...



SOS VILLAGES
D'ENFANTS
FRANCE

www.sosve.org

Depuis près de 60 ans, SOS Villages d'Enfants, association reconnue d'utilité publique, accueille sur le long terme, dans ses 13 villages en France métropolitaine, des frères et sœurs dont la situation familiale nécessite leur placement. Elle agit également à l'international en appuyant, dans 22 pays, des programmes de santé, d'éducation et de protection de l'enfance.

L'association offre un mode de prise en charge de type familial afin d'aider les fratries à se reconstruire. Une éducatrice familiale les accompagne au quotidien et leur donne la sécurité affective et l'éducation dont ils ont besoin pour grandir et s'épanouir. Elle fait partie d'une équipe éducative pluridisciplinaire qui élabore et suit le projet d'accompagnement personnalisé de chaque enfant.

SOS Villages d'Enfants, qui accueille le plus souvent les enfants sur le long terme, en moyenne 7 années, veille à proposer un accompagnement progressif vers l'autonomie et apporte une attention particulière à la préparation de la sortie du dispositif de protection.

Convaincue que la participation des jeunes est une clé de la réussite de l'accompagnement, SOS Villages d'Enfants s'est engagée dans cette recherche qui donne la parole aux premiers concernés.

Enfin, elle a souhaité contribuer à la diffusion la plus large possible des résultats de cette recherche en y consacrant ce numéro de ses « Cahiers SOS ».